



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extension de l'épidémie de rougeole

Plan de vaccination systématique à l'EPFL et à l'Université

A ce jour, plus de 150 cas de rougeole ont été recensés dans le canton de Vaud. 28 sont issus du campus de l'UNIL et de l'EPFL et ont donné lieu à trois hospitalisations. Afin de stopper l'épidémie, les directions de l'UNIL et de l'EPFL se sont unies et ont collaboré avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) pour mettre en place l'action « Trois jours contre la rougeole » qui aura lieu les lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 mars sur les sites des deux institutions.

Bien que le taux de vaccination sur le campus soit élevé ? il est estimé à 90% ? 2'500 personnes sont considérées à risque et si rien n'est entrepris, 2000 d'entre elles pourraient contracter la maladie. En effet, les auditoriums et les lieux confinés se prêtent particulièrement bien à la propagation de la rougeole. Pour stopper cette propagation, les directions des deux écoles se sont unies et ont, en collaboration avec le DSAS, mis en place un dispositif de grande ampleur « Trois jours contre la rougeole ». Les 23, 24 et 25 mars de 8 à 17 heures, les étudiants et le personnel seront accueillis sur les sites des deux institutions ? l'Anthropole et l'Amphipôle pour l'UNIL et la coupole près de l'Esplanade pour l'EPFL ? afin de vérifier leur statut vaccinal et, le cas échéant, procéder à une vaccination gratuite. Une douzaine d'infirmières de l'OMSV, deux médecins et des forces administratives seront à l'oeuvre. Une permanence est déjà en place à l'EPFL et à l'UNIL dès aujourd'hui pour guider et vacciner les personnes qui se sentent directement concernées.

L'UNIL et l'EPFL auront au préalable diffusé par e-mail à l'ensemble des étudiants et du personnel un questionnaire informatique. Les personnes non immunes (non vaccinées ou vaccinées incomplètement, n'ayant jamais contracté la maladie ou ne connaissant pas leur statut vaccinal) seront invitées à s'inscrire pour se faire vacciner. Il sera signifié aux personnes non immunes ne répondant pas à cette invitation de ne plus fréquenter les auditoriums et le campus pendant une durée de 21 jours. Cette mesure vise à éviter la propagation de la maladie et à protéger les personnes vulnérables comme par exemple les nourrissons qui n'ont pas encore pu être vaccinés, les femmes

enceintes ou les personnes ne répondant pas au vaccin.

Pour rappel, la rougeole peut être dangereuse. Les personnes malades risquent des complications comme la pneumonie ou l'encéphalite. La vaccination est le seul moyen de se prémunir contre l'infection, qui peut être acquise par simple voisinage avec une personne contagieuse. Les deux hautes écoles ont déjà entrepris ces 10 derniers mois des campagnes de vaccination sur plus de 1'400 personnes, qui n'ont pas suffi à enrayer l'épidémie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mars 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Eric Masserey, Médecin cantonal ad interim, 021 316 47 95, 079 664 85 05,
eric.masserey@vd.ch - UNIL, Marc de Perrot, secrétaire général, 021 692 20 51 - EPFL, Jérôme
Grosse, directeur Service Médias et Communication, 021 693 21 78